

Formation socle de Kinésithérapeute Coordonnateur

DUREE

½ journée
- 4 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES

- Minimum : 8 (sauf cas exceptionnels)
- Maximum : 20

ENSEIGNANTS

Stéphane MORALES
Francis FABER
Christelle DESBORDES
Damien OLIVON

Public concerné : Masseurs-Kinésithérapeutes
Prérequis : Diplôme d'État de Masso-Kinésithérapie

Contexte

Le système de santé français connaît depuis 15 ans et l'adoption de la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) une mutation certaine qui a réorganisé les structures de prise en charge et instauré de nouvelles instances telles que les Agences Régionales de Santé (ARS) et les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS). Cette réforme visait à moderniser l'organisation hospitalière, améliorer l'accès aux soins et renforcer la coordination entre les acteurs de santé.

Parallèlement, l'évolution des pratiques professionnelles, notamment dans le domaine de la kinésithérapie, a conduit à l'émergence d'un exercice coordonné, favorisant une collaboration interdisciplinaire renforcée et une approche centrée sur le patient.

L'évolution réglementaire des structures telles que les EHPAD, les centres de rééducation ou encore l'hospitalisation à domicile (HAD et HAD-R) témoigne de cette volonté d'adapter les prises en charge aux besoins spécifiques des patients et de favoriser une réflexion ambulatoire et pluridisciplinaire. S'en suit fort logiquement l'émergence et la structuration de l'exercice coordonné de ville avec notamment les équipes de soins primaires et spécialisées, les maisons de santé pluridisciplinaires ou encore les communautés professionnelles territoriales de santé.

Enfin, les transversalités et liens ville hôpital se multiplient également avec des dispositifs tels de récupération améliorée après chirurgie (RAAC).

Enjeux

Les enjeux de cette formation sont multiples :

- **Intégration et adaptation aux réformes** : Il est crucial pour les kinésithérapeutes de maîtriser les évolutions législatives et réglementaires afin de s'inscrire dans la dynamique de modernisation du système de santé.
- **Coordination des soins** : Promouvoir l'exercice coordonné permet d'optimiser la prise en charge globale des patients. Cela implique de comprendre les rôles et les interactions entre les différents professionnels de santé, pour une meilleure articulation des compétences et une réduction des silos institutionnels.
- **Qualité et sécurité des soins** : Face à la complexification des parcours de soins, il s'agit de garantir des pratiques de haute qualité, conformes aux exigences de certification et aux recommandations des instances de santé.
- **Développement de nouvelles pratiques** : L'adaptation aux dispositifs innovants (HAD-R, RAAC, etc.) demande une montée en compétence sur des techniques et protocoles spécifiques, permettant d'améliorer l'efficacité des soins et de répondre aux attentes des patients et de leurs familles.

Cette formation vise donc à fournir aux participants les outils et les connaissances nécessaires pour s'adapter aux transformations du système de santé, renforcer la coordination interprofessionnelle et contribuer à l'amélioration continue de la qualité des soins offerts aux patients.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre l'évolution du système de santé et l'exercice coordonné
- Identifier les structures propices à l'exercice de kinésithérapeutes coordonnateurs
- Connaître les missions et rôles et compétences à satisfaire d'un kinésithérapeute coordonnateur

PROGRAMME

COMPÉTENCE VISÉE	DURÉE	OBJECTIF PRINCIPAL	CONTENU	THEME ABORDE	MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Accueil des participants	15'	Présenter les objectifs et déroulement matériel de la formation	Présentation des participants Présentation des objectifs Présentation du formateur Présentation de la FKcoor		Présentation de supports d'information et d'échange
1/ Comprendre l'évolution du système de santé et l'exercice coordonné	20'	Contextualiser la structuration du système de santé	Introduction à la politique de santé française et son évolution	HPST (création ARS/URPS/ évolution certifié établissements) Place de la qualité en santé Ma santé 2022 (2016) (MSP-CPTS) SNS 2023-2033 PRS transversalité interrégionales dont expérimentations Structuration = source d'économie (DREES et dépenses de santé)	Exposé interactif avec échanges et questions-réponses
1/ Comprendre l'évolution du système de santé et l'exercice coordonné	10'	Contextualiser la place du kinésithérapeute dans la politique de santé et dans une équipe pluridisciplinaire	Place du kiné dans une organisation pluridisciplinaire	Absence de hiérarchie mais complémentarité pluri pro Place de chacun dans le système de santé (du médecin au réadaptateur + différence rééduc/réadapt)	Exposé interactif avec échanges et questions-réponses
1/ Comprendre l'évolution du système de santé et l'exercice coordonné	45'	Identifier les principes et le cadre de l'exercice coordonné en tant que kiné coordonnateur	Exercice coordonné : définition et cadre. Étude de cas concrets. Analyse de scénarios	Après avoir présenté les structures de l'exercice coordonné, on en présente le fonctionnement Outils de l'exercice coordonné Place de la coordination	Travail en sous-groupes, analyse de 3 cas pratiques et restitution collective

2/ Identifier les structures propices à l'exercice du kiné co	15'	Identifier les structures éligibles et les opportunités d'application du rôle de kiné co	Présentation des structures présentant un besoin de coordination à satisfaire et justifiant un kiné coordonné avec exemples concrets	EHPAD, CRT, (cf pédiatrie) HAD et HAD-R RAAC Financements existants... ou pas	Exposé succinct puis échanges
3/ Connaître les missions du kiné co	25'	Différencier clairement ce qu'est et ce que n'est pas un kiné co	Définition du rôle et des missions du kiné coordonné. Clarification des frontières avec d'autres professions	Rappeler que le kné co n'a à ce jour pas de cadre légal	Table ronde avec brainstorming collectif et restitution
3/ Connaître les missions du kiné co	15'	Différencier clairement ce qu'est et ce que n'est pas un kiné co	2 capsules de Retex d'un kiné co en exercice	Rétex HAD-R + EHPAD + rappel, réalisation de l'anamnèse d'entrée et redirection vers les besoins en bilan pour chaque discipline rééducative	présentation film + rappel sémantique
4/ Connaître les compétences à satisfaire pour exercer en tant que kiné co	30'	Prendre conscience de ses prérequis et des lacunes à combler	Auto-évaluation des connaissances et compétences en lien avec le rôle de kiné coordonnateur	5 à 10 min questionnaire positionnement (4 variables de pas du tout compétent à parfaitement compétent) 20 à 25 min échanges	Questionnaire individuel (papier ou en ligne) suivi d'une discussion en groupe
4/ Connaître les compétences à satisfaire pour exercer en tant que kiné co	30'	Élaborer un plan d'action personnalisé pour renforcer ses compétences	Analyse des besoins en formation et construction d'un plan individuel	Construction d'un arbre décisionnel de formation type nécessaire au plein exercice de ses fonctions de kiné co	Echanges (20min) après un temps de réflexion personnelle (10min)

Présentation fiches métier + poste Questions diverses	30'	Valider les connaissances acquises et structurer une vision globale du rôle du kiné co par des fiches métier	Synthèse des points clés abordés durant la formation et présentation des fiches		Présentation conclusive puis échanges et formalités administratives
Post formation	10'	Créer du lien et du suivi Permettre un positionnement à froid	Création d'un groupe de messagerie instantanée Questionnaire de positionnement à 10j pour intérêt par ces nouvelles fonctions		

MÉTHODOLOGIES

- Analyse des pratiques par grille d'évaluation « pré formation » (pré-test)
- Restitution au formateur des résultats de ces grilles d'analyse des pratiques préformation, question par question au groupe et à chaque stagiaire
- Partie présentielle d'une durée de 14 h comportant des échanges sur les résultats de l'évaluation pré-formation (pré-test), d'un face à face pédagogique de d'enseignement cognitif, selon les méthodes pédagogiques décrites ci-dessous, principalement centré sur les problèmes ou lacunes révélés par les évaluations.
- Analyse des pratiques par évaluation post formation
- Restitution individuelle au stagiaire de l'impact de la formation sur la pratique professionnelle
- Restitution statistique, au formateur, de l'impact de sa formation sur la pratique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MISES EN OEUVRE

Les différentes méthodes pédagogiques sont employées en alternance, au fur et à mesure du déroulement de la formation :

- Méthode participative - interrogative : les stagiaires échangent sur leurs pratiques professionnelles, à partir de cas cliniques et des résultats des grilles pré-formation (pré-test)
- Méthode expérientielle : modèle pédagogique centré sur l'apprenant et qui consiste, après avoir fait tomber ses croyances, à l'aider à reconstruire de nouvelles connaissances
- Méthode expositive : le formateur donne son cours théorique, lors de la partie cognitive
- Méthode démonstrative : le formateur fait une démonstration pratique, sur un stagiaire ou un modèle anatomique, devant les participants lors des TP
- Méthode active : les stagiaires reproduisent les gestes techniques, entre eux, par binôme.

Afin d'optimiser la mise en œuvre de ces méthodes, les supports et matériels mis à disposition sont :

- Projection PPT du cours, photocopié et / ou clé USB reprenant le PPT
- Tables de pratiques (1 pour 2), tapis, coussins...

MÉTHODE D'ÉVALUATION DE L'ACTION PROPOSÉE

- Evaluation « pré » (pré-test) et « post formation » (post-test)
- Questionnaire de satisfaction immédiate
- Questionnaire de satisfaction à distance